



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snnafoc.com>

COMMUNIQUE DE LA SECTION LOCALE FO DU CESNAC

Sans aucune concertation, le gouvernement et la DGAC ont décidé d'imposer aux personnels travaillant en horaire permanent ou semi permanent, la mise en place de mesures répressives :

- **utilisation des badges d'accès, prévu dans le cadre de la sûreté du site, pour contrôler la présence et le temps de travail des personnels,**
- **remise en cause de la rédaction de la loi sur le service minimum (en particulier l'augmentation du nombre d'astreintes dans les services opérationnels)**

Face à ce constat, la section locale FO du CESNAC :

- **suspend toute participation aux instances de dialogue social,**
- **dénonce l'attitude provocatrice du gouvernement et de la DGAC et leur mépris face au travail fourni par les personnels,**
- **demande le retrait immédiat de ces mesures,**
- **mandate ses représentants nationaux pour obtenir le retrait de ces mesures en utilisant l'ensemble des moyens mis à leur disposition.**

Mérignac le 30 Mars 2010